



L'EPS

Au départ : trois lettres pour désigner l'Éducation physique et sportive. Des étapes à franchir : baliser la discipline, mesurer les enjeux, comprendre sa place dans le système éducatif, appréhender les revendications de la profession. Suivez l'itinéraire proposé...



5



6
SE-UNSA :
l'EPS au **cœur**



10
Obésité et
santé publique



14
Différents
témoignages



L'EPS au cœur



La pratique d'un sport favorise la socialisation.

> «Mens sana in corpore sano»^(*). Même éculée, cette citation de Juvénal, valorisée par les humanistes de la Renaissance, souligne combien l'Éducation physique et sportive, allant de pair avec la construction intellectuelle, est primordiale pour la formation du citoyen. Connaissance et maîtrise de son corps, responsabilité, respect, solidarité, entraide, autonomie, etc., les compétences en jeu dans les activités physiques et sportives sont indissociables de l'éducation à la citoyenneté. C'est pourquoi le SE-UNSA s'est battu pour que l'EPS soit intégrée dans le socle commun. En effet, il ne s'agit pas, pour nous, d'un enseignement optionnel ou d'un «à côté» éducatif mais, au contraire, d'une éducation fondamentale, au sens où elle fonde l'être social en construction. C'est d'ailleurs ce que nous rappelle le bulletin officiel spécial n°6 du 28 août 2008, en indiquant que «l'EPS a pour finalité de former un citoyen, cultivé, lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué».

De la maternelle au lycée, cette «éducation» est l'un des éléments essentiels de la continuité éducative vécue par nos élèves. En regroupant tous les enseignants de la maternelle au lycée, et en refusant le corporatisme catégoriel, le SE-UNSA est bien placé pour porter un projet global pour l'Éducation physique et sportive tout au long de la scolarité.

Sur le temps scolaire comme en dehors, avec l'Usep et l'UNSS notamment, nous œuvrons ainsi pour que les activités physiques et sportives soient au cœur des projets d'école ou d'établissement, et plus largement, trouvent toute leur place dans les projets éducatifs locaux. C'est utile, car aujourd'hui, la tentation est grande de décrocher l'EPS du reste des apprentissages. Si tel était le cas, il y a fort à parier que l'on perdrait la dimension d'éducation citoyenne pour ne rester que dans le seul domaine de la performance. Ce serait dramatique, car dans une société déjà dominée par l'idéologie de la compétition aveugle,

Éclairage > L'EPS au-delà du sport.

L'éducation physique et sportive ne se limite pas au sport. Elle s'en détache essentiellement sur les finalités de compétition. En effet, le sport a pour finalité la victoire. Les objectifs de l'EPS, relayés dans les textes collège et lycée, visent une construction de l'individu afin de l'aider à mieux gérer sa vie physique d'adulte, à atteindre une certaine autonomie dans les apprentissages. La diversification des activités abordées tout au long de la scolarité permet à l'élève de mobiliser l'ensemble de son corps et de s'assumer pleinement. Ces activités contribuent au développement du bien-être physique et psychique. De plus en plus, l'EPS devra se détacher du modèle sportif, du modèle du plus fort, ancré dans notre société. Par ailleurs, la profession s'est légitimée à travers l'EPS, en 1981, en quittant le ministère de la Jeunesse et des sports pour intégrer celui de l'Éducation nationale. Le sport doit continuer à apparaître à travers le sport scolaire, continuité de l'EPS. En revanche, le volet sportif de l'accompagnement éducatif ou certaines sections sportives hasardeuses peuvent être dangereux pour l'avenir de l'EPS et de ses enseignants.

de l'exclusion, et du chacun pour soi, la contribution de l'EPS est indispensable pour valoriser et développer les valeurs humanistes, de solidarité et d'intégration que le SE-UNSA défend.

C'est aussi vrai concernant la contribution des activités physiques sportives et artistiques (Apsa) pour l'éducation à la santé. D'ailleurs, l'augmentation des pratiques addictives et de l'obésité chez les jeunes français suffit à confirmer sa pertinence. Enfin, nous n'oublions pas que dans les Apsa, filles et garçons agissent ensemble, et que cela participe à l'éducation à la mixité et à l'égalité. Autant de raisons donc d'y consacrer un dossier de l'Enseignant. «L'EPS au cœur», cela ne pourrait être qu'une formule, pour les enseignants de l'UNSA, c'est un leitmotiv. La société que nous voulons, comme notre projet éducatif pour une «École libératrice», l'exige.

Laurent Escure

(*) Un esprit sain dans un corps sain.



Imaginons l'EPS de demain

Pourquoi devient-on militant dans une organisation syndicale ? Comment choisit-on son syndicat ? Autant de choix déterminés par sa vision du métier et ses propres attentes. Yann Chandivert, délégué national EPS au SE-UNSA, nous explique ses choix et ses espoirs pour sa discipline.

« L'Enseignant : Pourquoi avoir choisi l'EPS comme discipline d'enseignement ? »

Yann Chandivert : Grâce à un environnement familial favorable, j'ai eu la chance de pratiquer différentes activités sportives dès mon enfance. Au-delà, cet accès aux différentes associations a été une véritable ouverture sociale. Après la terminale, j'ai décidé de m'orienter en Staps⁽¹⁾ à Dijon. Agréablement surpris par la formation initiale dispensée et les stages sur le terrain, j'ai très vite envisagé la filière «éducation», et je me suis dirigé vers le CAPEPS. Au moment de l'âge d'or du CAPEPS d'ailleurs où 1300 postes étaient ouverts !

Transmettre des valeurs, des apprentissages pour transformer le corps et l'expression physique des élèves, ce fut pour moi un bon «leitmotiv» !

« Comment es-tu entré dans le syndicalisme ? Quel est ton parcours en ce domaine ? »

Y. C. : Dès la faculté, j'ai milité dans des associations étudiantes et j'ai ainsi soutenu les différents combats pour notre profession et notre formation initiale.

À l'IUFM, je me suis engagé auprès de la section SE-UNSA de l'Yonne qui proposait un autre choix syndical en considérant le professeur d'EPS à l'égal des autres.

Suite à une sollicitation du secrétariat



Yann Chandivert, professeur d'EPS au collège Villeneuve l'Archevêque dans l'Yonne (89), est devenu délégué national de la branche EPS du SE-UNSA à la rentrée 2009. Il a suivi une formation Staps à Dijon et possède un brevet d'État de tennis.



national, j'ai accepté, cette année, le rôle de délégué national EPS au sein du SE-UNSA, espérant un jour voir disparaître l'isolement de l'EPS suite à la fusion des corps. J'ai également gardé quatre classes dans mon collège pour conserver un lien privilégié avec le terrain. L'idée de me battre pour que les professeurs d'EPS deviennent certifiés me plaît énormément et je mettrai tout en œuvre pour y arriver. Les stages syndicaux dans certaines académies, le lancement d'un «billet EPS» national, la participation au congrès du syndicat et de notre union interprofessionnelle, les rendez-vous avec l'inspection générale ou le ministère, autant de moments décisifs pour l'avenir de notre profession au profit des élèves.

« Deux syndicats surtout comptent sur le champ de l'EPS dont le SE-UNSA. Pourquoi, alors qu'il n'est pas majoritaire, l'avoir choisi pour »



► **adhérer d'abord et maintenant y militer au plan national ?**

Y. C. : La vision globale du SE-UNSA de l'enseignement de la maternelle au lycée, mettant en avant la notion de corps unique, m'a séduit.

Ayant effectué ma formation avec des collègues du premier degré, d'autres matières du second degré ou du monde professionnel, je me bats pour que les différences de traitement entre les corps disparaissent. Je ne pouvais pas m'inscrire dans un combat syndical pour mon propre corps de professeurs d'EPS et faire perdurer les différences. Moi j'ai surtout choisi un syndicat qui rassemble, qui s'oppose quand il le faut, mais avant tout qui propose. Notre fédération est dans le camp des réformistes et non des conservateurs. Elle propose une nouvelle vision du monde éducatif et s'oppose aux affrontements entre certifiés/agrégés,

premier degré/second degré.

Le militantisme au niveau national va me permettre de communiquer à plus grande échelle nos idées et revendications pour l'ensemble de la profession et avant tout pour le bien des élèves. À l'heure du bras de fer avec le gouvernement, le syndicalisme doit s'enrichir de nouveaux collègues. La voie du SE-UNSA me paraît être plus en adéquation avec la société actuelle et les enjeux de l'avenir pour l'Éducation nationale. Sans nous résigner, nous devons tous ensemble accepter certains compromis plutôt que de tout refuser par systématisme.



Quels sont les grands enjeux éducatifs autour de l'Eps en ce moment ? Quelles sont les préoccupations des collègues d'Eps en la matière ?

Y. C. : La santé au travail apparaît, il me semble, comme une priorité

nationale. C'est un comble que les enseignants, au contact d'enfants pendant toute leur carrière, n'obtiennent même pas une visite médicale annuelle.

Un récent rapport de la MGEN⁽²⁾ et du ministère montre d'ailleurs que l'enseignant d'EPS souffre et tout particulièrement en fin de carrière. Le corps s'use.

• Les difficultés matérielles et d'organisation des horaires préoccupent également les enseignants d'EPS suite aux récents textes des collèges, lycée général et lycée professionnel. En effet, ces textes, qui ouvrent sur de nombreuses activités et rééquilibrent les compétences, ne s'accompagnent pas des moyens humains et financiers nécessaires au bon déroulement des apprentissages. Ils sont pourtant écrits de manière cohérente entre les niveaux d'apprentissage.





• La situation de l'UNSS est très inégale sur le territoire et malheureusement de nombreux enseignants voient leur forfait disparaître dans des DHG⁽³⁾ toujours plus restreintes. Nous devons nous interroger sur les améliorations qui doivent être apportées à l'UNSS⁽⁴⁾ et au rôle joué par les chefs d'établissement dans l'As⁽⁵⁾.

• La violence scolaire, dont de nombreux exemples inondent l'actualité depuis début 2010, inquiète également fortement les enseignants. J'y vois ici tout simplement le bilan du gouvernement et de sa politique



L'activité sportive aide...



... à développer les valeurs humanistes et de solidarité.

drastique en termes de suppressions d'emplois à l'Éducation nationale.

• Enfin, j'ai une pensée particulière pour les TZR qui souffrent de plus en plus de leurs conditions de travail, ayant pourtant le même concours qu'un titulaire du poste.



On nous demande souvent la différence entre les syndicats. Peux-tu apporter des éléments de décryptage pour nos lecteurs ? En quoi le SE-UNSA et le Snep-Fsu sont-ils différents tant sur le plan éducatif/pédagogique que sur la dimension «corporative» des enseignants d'Eps ?
Y. C. : Avant toute chose, j'aimerais rappeler que, quel que soit le syndicat, nous serons unis pour combattre les inégalités engendrées par le gouvernement de Nicolas Sarkozy : notamment en matière de santé au travail, de prise en compte des dossiers de handicap des collègues ou de l'alignement des rémunérations des enseignants d'Eps.

Toutefois, je ne peux m'inscrire dans les finalités et objectifs du Snep-Fsu concernant l'avenir de notre profession :

• À l'heure du socle commun de compétences, nous ne pouvons plus faire cavalier seul !
• À l'heure des suppressions massives de postes, nous ne pouvons pas nous isoler !

Nous devons intégrer le corps des certifiés (au risque de voir disparaître le Snep-Fsu).

Nous devons promouvoir l'EPS et non le sport en insistant sur la compétence 5 du lycée pour mieux gérer sa vie physique d'adulte par exemple.

Nous devons encourager la réforme du lycée qui est une bonne réforme pour les élèves.

Nous devons ouvrir les yeux sur le malaise de l'UNSS mais également de l'Usep : 88% des enseignants d'Eps ont toujours leur forfait UNSS en 2010 contre 96% en 2009.

Ne nous voilons pas la face. Nous devons poursuivre la défense de l'ensemble du monde éducatif et supprimer les barrières entre corps qui orientent parfois vers des décisions individuelles.

Nous devons refuser enfin l'introduc-

Le SE-UNSA réalise des parutions à destination des profs d'Eps.

- Le «Mémo EPS», une parution annuelle, qui contient des informations spécifiques au métier : la formation, l'UNSS et l'As, la sécurité, la carrière.
- Le «billet EPS», par le biais duquel vous serez informés des actualités concernant la profession. Abonnement gratuit sur demande auprès de eps@se-unsas.org



tion trop systématique du sport et des fédérations dans nos établissements (accompagnement éducatif notamment) sous peine de disparaître de l'Éducation nationale.

Rejoignez-nous ! Imaginons l'Eps de demain tous ensemble !

Propos recueillis par Emmanuelle Andrieux

(1) Sciences et techniques des activités physiques et sportives.

(2) «Être professeur d'Eps en 2009», téléchargeable sur www.mgen.fr rubrique «Éducation».

(3) Dotation horaire globale.

(4) Union nationale du sport scolaire.

(5) Association sportive.



Le rôle de l'Éps dans la lutte contre l'obésité infantile



Sensibiliser les jeunes à l'importance de l'activité physique pour la santé.

10

> S'il est un problème majeur de santé publique dont chacun doit se saisir afin d'essayer de l'endiguer, c'est l'obésité infantile. Les chiffres sont à eux seuls alarmants : 5% des enfants et adolescents étaient obèses en 1980, 30 ans après ils sont 38% !

Les enfants les plus touchés sont issus des milieux défavorisés. De plus en plus de diabètes accompagnent ce fléau. Les risques cardio-vasculaires induits par cette pathologie persistent à l'âge adulte et entraînent une diminution de l'espérance de vie.

Plusieurs facteurs favorisent l'apparition de l'obésité infantile et, en tout premier lieu, les nouvelles habitudes alimentaires qui privilégient les plats préparés, les sandwiches, les sodas... Il faut aussi citer la baisse des activités physiques au profit des jeux vidéo, de la télévision ou encore de l'ordinateur, la sédentarité ayant un impact prépondérant sur la venue de l'obésité.

Face à ces constats, des actions locales

peuvent se mettre en place. Une équipe constituée de la famille, des proches, de médecins, d'entraîneurs, des professeurs d'Éps, etc., peut venir en aide aux enfants obèses, en commençant par leur faire accepter leur corps, car cela les empêche d'évoluer normalement.

La surcharge pondérale est un véritable handicap entraînant de nombreuses incapacités dans des activités physiques. Le professeur d'Éps a un rôle essentiel à jouer dans le choix des activités non traumatiques et adaptées qui seront proposées à l'enfant obèse, afin de lui redonner le goût de l'effort. Une circulaire indique les mesures prises en milieu scolaire pour faire diminuer l'obésité avec notamment l'interdiction des distributeurs de produits alimentaires au profit de fontaines d'eau réfrigérée. La promotion de l'activité physique à travers l'Éps joue un rôle essentiel et des recommandations sont faites sur les collations et goûters à l'école.

Les pouvoirs publics se sont aussi investis dans la lutte contre l'obésité en instituant un programme national de nutrition et de santé, en créant le réseau de prise en charge de l'obésité infantile. L'OMS a instauré la journée de prévention de l'obésité, qui se tient le 10 mai, chaque année avec un mot d'ordre : «*Pour votre santé, bougez !*». C'est dans ce cadre que l'an dernier, l'UNSS a lancé l'opération «*Bouge, une priorité pour ta santé*», qui sur une journée a rassemblé des centaines d'enfants pour leur faire prendre conscience des différents impacts des activités physiques sur le corps. Des moyens financiers et humains plus conséquents pour l'Éps et toutes ces actions permettraient de combattre au quotidien cette transformation de la société.

L'obésité n'est pas une fatalité, chacun à son niveau a un rôle à jouer dans la prévention.

Yann Chandivert



Sport et handicap

> La pratique et l'animation sportives pour les élèves handicapés

optimisent leurs capacités physiques et accélèrent leur intégration sociale et leur autonomie. Il y a des bienfaits psychologiques aussi ; participer avec les autres élèves à un effort collectif contribue à accepter son handicap, retrouver une estime de soi et valoriser son image corporelle.

Quels que soient le parcours scolaire et les examens, il est prévu que les élèves handicapés participent aux épreuves sportives adaptées avec des barèmes adaptés. Le médecin scolaire prend les décisions, dresse un bilan d'aptitude. Différents types d'appareillages, de nouveaux matériaux et prototypes permettent une pratique adaptée.

Par ailleurs, le 12 décembre dernier, le ministère de l'Éducation nationale, l'Union nationale du sport scolaire



(UNSS) et l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (Usep) ont signé une convention de partenariat avec les fédérations françaises^(*). Celle-ci doit concrétiser la pratique sportive dans le milieu scolaire et extra-scolaire pour les élèves en situation de handicap.

Nelly Paulet

(*) FF Handisport et FF du sport adapté.

Un jumelage est établi, depuis maintenant

plusieurs années, entre un collège ordinaire de Paris et un établissement adapté de Bondy.

Les élèves se retrouvent durant trois journées, une dans chacun des établissements et une autre dans un site extérieur.

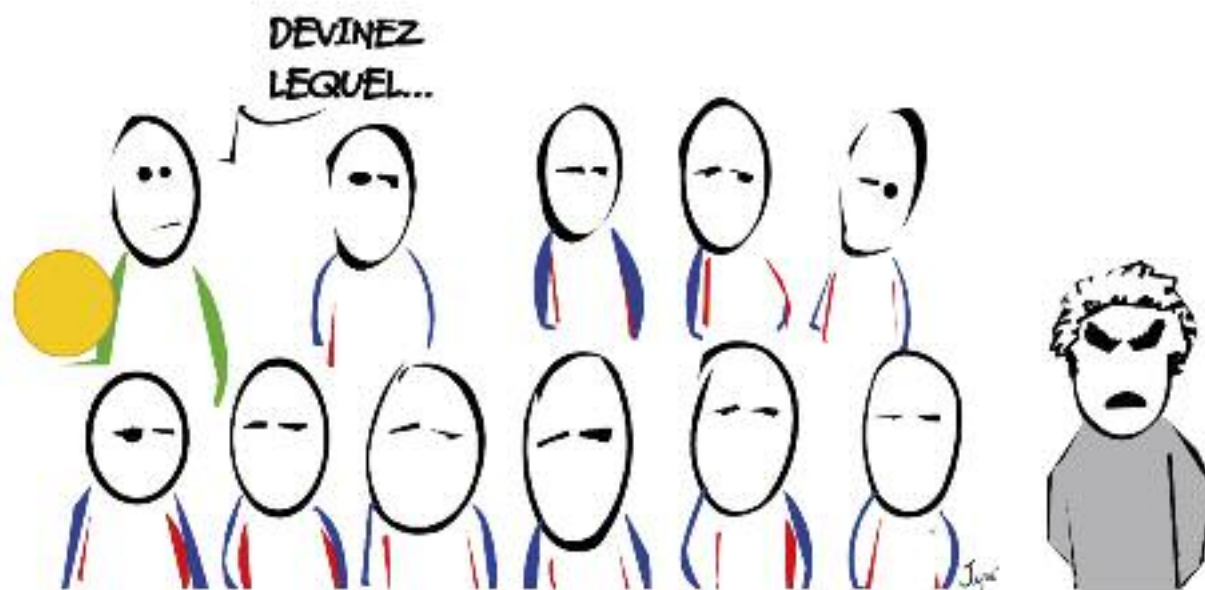
Durant ces journées, outre le fait d'appréhender leurs différences, les élèves apprennent à se connaître à travers des jeux éducatifs orientés sur la citoyenneté et le développement durable ainsi qu'au travers d'activités physiques adaptées.

Chaque élève termine chacune de ces journées enrichi d'expériences nouvelles, et tous comprennent que, malgré leurs différences physiques, ils sont tous égaux, qu'ils peuvent avoir les mêmes centres d'intérêt, qu'ils peuvent pratiquer les mêmes activités, mais adaptées à certains.

Une expérience qui gagnerait à être étendue à de nombreux établissements.

CLIN D'ŒIL

CETTE ÉQUIPE DE FOOTBALL A UN SÉVÈRE HANDICAP :





Nager, un savoir vital



© Pixelmania-Fotolia.com

Lire, écrire, compter... nager !

> L'apprentissage de la lecture et de l'écriture sont des éléments fondamentaux pour une insertion sociale et professionnelle. Savoir compter apparaît également comme un élément déterminant pour une bonne gestion de sa vie future d'adulte. Ces savoirs, dits fondamentaux, utilisés au quotidien par chacun d'entre nous, sont indispensables. Le savoir nager appartient lui aussi à ces fondamentaux que tout enfant doit construire dans son cursus scolaire. Le savoir nager accompagne la différenciation sociale. Pour une large démocratisation et plus de justice entre les français au XXI^e siècle, il doit prendre une nouvelle dimension.

Il n'est pas acceptable pour le SE-UNSA que plus de 60% d'élèves d'une même tranche d'âge, scolarisés en 6^e, ne maîtrisent pas une nage. L'augmentation ou plutôt l'arrêt de l'hémorragie des moyens humains et matériels, ainsi qu'une politique volontariste des décideurs, permettrait à chaque élève d'obtenir une réelle formation, de véritables apprentissages durables sur le savoir nager. Le SE-UNSA, à travers ses mandats,

insiste fortement sur cette prise en compte de la natation de la maternelle au lycée. À travers le socle commun mis en place difficilement dans les établissements, le savoir nager doit occuper une place prépondérante dans le projet d'établissement. Sa

maîtrise permet à chaque citoyen d'acquérir une certaine liberté. L'accès pour tous aux bassins dans le cadre de l'école obligatoire doit être traité de manière égalitaire.

Par surcroît, ne pas savoir nager engage un risque pour sa vie et celle des autres. À titre d'exemple, la présidente de l'Association nationale pour la prévention des accidents en piscine affirme que des noyades en piscine, qui l'été dernier ont encore été nombreuses, sont en partie dues au fait que *«les enfants savent de moins en moins bien nager»*.

De plus, l'apprentissage de techniques de sauvetage permettra à grand nombre d'entre nous d'intervenir de manière solidaire lors d'une situation d'urgence.

«Liberté, Égalité, Fraternité», cette belle devise républicaine doit s'appliquer au savoir nager.

Se pencher activement sur le savoir nager devrait être déclaré comme priorité nationale.

Yann Chandivert



Nouveau DNB : occasion ratée pour la natation

Lors de la nouvelle définition du DNB, un oral de l'histoire de l'art a vu le jour. Toute la profession EPS, elle, attendait une épreuve de natation obligatoire à l'image du B2i pour les techniques informatiques. Malheureusement, malgré les recommandations de l'Inspection générale d'EPS, ce brevet n'a pas émergé. Cet espoir de reconnaissance du savoir nager s'est une nouvelle fois envolé. La redéfinition du brevet à travers la prise en compte du socle commun est encore une occasion ratée pour la natation.



Évoluer dans un nouveau milieu dès la maternelle

L'école maternelle est un lieu privilégié d'expériences motrices pour appréhender des espaces concrets et leurs contraintes, mais aussi pour s'y «mesurer». En ce sens, l'activité natation a toute sa place dans le domaine *«Agir et s'exprimer avec son corps»*. Plus délicate que d'autres pratiques physiques, les dimensions affective et sensorielle y sont très présentes ; les enfants tirent indéniablement un grand bénéfice de ce rapport précoce à l'eau.



Des difficultés matérielles

Le nombre de piscines est insuffisant et leur répartition sur le territoire déséquilibrée. Les déplacements pour se rendre à la piscine empiètent sur le temps effectif passé dans l'eau. Les DHG ne permettent pas de constituer les groupes réglementaires pour l'enseignement de la natation (12 élèves pour les non-nageurs !). L'EPS est la discipline la plus touchée par les suppressions de postes. Le savoir nager n'est apparemment pas une priorité pour l'Éducation nationale !



Dépasser les frontières disciplinaires

> **L'EPS fait partie intégrante du socle commun de compétences**, elle participe activement aux travaux d'interdisciplinarité. En effet, à travers son projet, notre discipline permet un travail collectif et l'obtention de données communes en termes d'objectifs à atteindre et d'évaluations.

Sur l'ensemble des niveaux d'enseignement, l'action collective des enseignants d'EPS amène un enrichissement et plus de justice entre les élèves. Précurseur en la matière, cette méthode de travail devrait dépasser les frontières de notre discipline. Par ailleurs, l'EPS intervient dans de nombreux établissements à travers les itinéraires de découverte ou des projets spécifiques. Ainsi, la construction de projets artistiques, en lien avec des chorégraphes, danseurs ou artistes professionnels, et d'autres disciplines, peuvent être cités en exemple. Assumer l'image de son

corps devant un public, élaborer une chorégraphie de classe, jouer des rôles sociaux différents, tout cela participe à la construction des apprentissages du futur citoyen.

Le plaisir de construire à plusieurs, le dialogue

et les échanges, la fabrication des décors et des costumes, l'utilisation de musiques, etc., autant d'actions concrètes qui sont mises en œuvre.

L'application concrète des connaissances et attitudes entraîne une satisfaction des élèves devenus acteurs, une véritable culture de la réussite, valorisante quand les familles sont touchées par la crise, le chômage, l'endettement, la violence.

Le rôle de l'École est également de palier ou au moins de faire oublier un instant les difficultés socio-économiques du pays ou les barrières sociales.

Yann Chandivert



Élaborer une chorégraphie de classe, un acte formateur.

Nos mandats

La discipline d'enseignement

- Conception humaniste de l'EPS (logique d'éducation qui vise la maîtrise du corps, la santé, l'épanouissement de la personne et l'autonomie).
- Enseignement de l'EPS dès l'école maternelle.

Les heures d'enseignement dues aux élèves

Au collège, quatre heures et au lycée, trois heures obligatoires par semaine.

La pratique de l'EPS

- Accès gratuit et prioritaire aux installations sportives existantes pour les élèves de l'enseignement public.
- Priorité, pour l'accès aux piscines, aux élèves non nageurs.
- Construction d'équipements sportifs intégrés et de centres aquatiques en nombre suffisant et financement des moyens de transport nécessaires pour s'y rendre. Le SE-UNSA s'oppose à l'évaluation excessive de la performance et approuve une évaluation qui attache de l'importance aux progrès et efforts de chaque élève, en cohérence avec les procédures de validation du socle commun.

Les associations sportives

- Inscription des activités des AS dans un projet intégré au projet de l'école ou de l'établissement.
- Privilégier des axes d'intervention favorisant l'éducation et la citoyenneté plutôt que la compétition élitiste.
- Augmentation des subventions de fonctionnement et pérennisation des moyens liés au détachement des cadres UNSS.

Les enseignants d'EPS

- Fusion des professeurs d'EPS et des certifiés.
- Intégration des CE d'EPS dans le corps des certifiés et des PEPS avec en même temps la suppression de la clause des 7 ans.
- Pour les CE d'EPS : raccourcissement sensible de durée dans les échelons des classes exceptionnelles pour rendre effectif l'accès à l'indice terminal.

Ils en disent

> Obligatoire

depuis 1880, l'Éducation physique a toujours eu trois finalités : la culture, la santé et la citoyenneté. Au service de la Nation, elle a sacrifié à la formation du soldat et de l'ouvrier en bonne santé, le sport étant réservé à une élite. Les Trente glorieuses, période de paix et de prospérité, ont incité certains à limiter notre discipline au seul objectif culturel lié aux techniques sportives.

Le Sneeps d'abord, la branche EPS du SE-UNSA ensuite, sont les seuls à avoir défendu une EPS équilibrée au service de l'élève. Nous avons soutenu les domaines d'action, nous apprécions les programmes de collège aujourd'hui et l'esprit de ceux des lycées à venir. Agrégé d'EPS, titulaire d'un DEA d'histoire, j'ai beaucoup appris de ces admirables enseignants de terrain que furent les maîtres d'EPS. Ils sont la mémoire vivante de notre discipline et l'exemple de l'efficacité de notre action en accédant au corps des professeurs d'EPS ou à la classe exceptionnelle des CE. Je suis fier d'appartenir à un syndicat qui ne s'est ni conformé à une intellectualisation excessive, ni accepté de se fondre dans le modèle sportif.

L.-P. Martin, agrégé d'EPS

> 450 professeurs de la Ville

de Paris enseignent l'EPS dans toutes les écoles élémentaires publiques de la capitale à raison de 1h30 par semaine et par classe, en collaboration avec les PE dont ils ont la même grille indiciaire et le même déroulement de carrière. Ce sont des personnels municipaux de catégorie A, recrutés sur licence Staps par concours organisé sous la présidence de l'Académie, puis titularisés sous le

**> J'ai rencontré**

Hadi Boumoula, neuf fois champion de France entre 1995 et 2006, champion d'Europe en 1998, 2000 et 2002 et champion du monde en 2003 de boxe française. Il a aussi obtenu des titres européens et mondiaux en boxe thaï et kick boxing. La boxe est avant tout une grande famille où chacun doit se sentir bien. Les entraînements se déroulent dans la convivialité : on s'amuse tout en travaillant dur, on s'entraide, on se soutient. Le club de boxe peut devenir la famille qui manque un peu au départ. La boxe permet de se confronter sur le ring, mais selon des règles définies à l'avance et connues des

combattants. L'arbitre est là pour les faire appliquer. Le combat demande de se surpasser pour la victoire tout en respectant l'autre et les règles. Le sport amène, au fur et à mesure de sa pratique, une bonne hygiène de vie, redonne des valeurs et permet à ceux qui se surpassent d'ouvrir des portes. Ainsi Hadi a-t-il pu, une fois entré à l'Insep, poursuivre ses études tout en pratiquant le sport à haut niveau. Pas de soucis de gestion, il était « pris en mains » par l'Institution, qui l'a aidé, soutenu, accompagné pour lui permettre d'atteindre la victoire. Celle-ci n'a cependant été possible que grâce à une volonté et un moral sans faille.



Aujourd'hui, Hadi a fait le choix de rendre à son tour, en entraînant et en transmettant les valeurs qu'il a acquises lors de ses nombreux combats. Il ne s'arrête pas là, il est responsable de l'organisation de nombreux galas de boxe, de championnats divers et il est aussi conseiller municipal en charge des sports !

Yann Chandivert

contrôle de l'EN, après 2 ans de stage. Pendant leurs 20 h de service hebdomadaire, ils apportent statutairement des « prestations supplémentaires spécialisées ». Outre l'enseignement de l'EPS et le suivi des élèves en natation, ils organisent régulièrement des « semaines sportives » pour faire pratiquer des disciplines moins scolaires (escalade, plongée, canoë-kayak, etc.). À l'heure de la crise, ce corps vieux de deux siècles, unique

en France et unanimement apprécié des maîtres et des parents d'élèves, est aujourd'hui en butte à de nombreuses attaques, notamment en raison de son coût.

B. Suisse

> Les réflexions autour du thème

de la mixité prennent à mon sens une importance particulièrement marquée en lycée professionnel. Bien qu'enseignant dans un LP

dont la population scolaire est presque exclusivement féminine, je constate que la prise en compte du problème de la mixité oriente à tout instant les modalités de pratique et d'organisation des séances d'EPS.

Si, dans mon établissement, la mixité semble bien vécue et parfaitement acceptée par les élèves et ne fait pas émerger d'incivilités, de clivages, l'enseignement de certaines APS peut provoquer des réticences, voire des inhibitions. En effet, les garçons manifestent des difficultés à s'impliquer réellement en accrosport, par exemple. En revanche, la programmation de l'activité step s'avère être possible dans certaines classes mixtes, certains garçons ne sont pas réfractaires à cette pratique en dépit de sa connotation féminine.

De même, dans les sports collectifs, certaines filles se découragent en voyant les garçons « marquer beaucoup ».

Liza Martin





Ils en disent

> **Obligatoire**

depuis 1880, l'Éducation physique a toujours eu trois finalités : la culture, la santé et la citoyenneté. Au service de la Nation, elle a sacrifié à la formation du soldat et de l'ouvrier en bonne santé, le sport étant réservé à une élite. Les Trente glorieuses, période de paix et de prospérité, ont incité certains à limiter notre discipline au seul objectif culturel lié aux techniques sportives.

Le Sneeps d'abord, la branche EPS du SE-UNSA ensuite, sont les seuls à avoir défendu une EPS équilibrée au service de l'élève. Nous avons soutenu les domaines d'action, nous apprécions les programmes de collège aujourd'hui et l'esprit de ceux des lycées à venir. Agrégé d'EPS, titulaire d'un DEA d'histoire, j'ai beaucoup appris de ces admirables enseignants de terrain que furent les maîtres d'EPS. Ils sont la mémoire



vivante de notre discipline et l'exemple de l'efficacité de notre action en accédant au corps des professeurs d'EPS ou à la classe exceptionnelle des CE. Je suis fier d'appartenir à un syndicat qui ne s'est ni conformé à une intellectualisation excessive, ni accepté de se fondre dans le modèle sportif.

J.-P. Martin, agrégé d'EPS

> **450 professeurs de la Ville** de Paris enseignent l'EPS dans toutes les écoles élémentaires

publiques de la capitale à raison de 1h30 par semaine et par classe, en collaboration avec les PE dont ils ont la même grille indiciaire et le même déroulement de carrière. Ce sont des personnels municipaux de catégorie A, recrutés sur licence Staps par concours organisé sous la présidence de l'Académie, puis titularisés sous le contrôle de l'EN, après 2 ans de stage. Pendant leurs 20 h de service hebdomadaire, ils apportent statutairement des « prestations supplémentaires spécialisées ».



UNSS
UNION NATIONALE
DU SPORT SCOLAIRE

Outre l'enseignement de l'EPS et le suivi des élèves en natation, ils organisent régulièrement des « semaines sportives » pour faire pratiquer des disciplines moins scolaires (escalade, plongée, canoë-kayak, etc.). À l'heure de la crise, ce corps vieux de deux siècles, unique en France et unanimement apprécié des maîtres et des parents d'élèves, est aujourd'hui en butte à de nombreuses attaques, notamment en raison de son coût.

B. Suisse

> **Les réflexions autour du thème**

de la mixité prennent à mon sens une importance particulièrement marquée en lycée professionnel. Bien qu'enseignant dans un LP dont la population scolaire est presque exclusivement féminine, je constate que la prise en compte du problème de la mixité oriente à tout instant les modalités de pratique et d'organisation

En savoir

> **Découvrez le site de Revue EPS** et accédez à la richesse de leurs parutions sur www.revue-eps.com

Ce sont des revues et des ouvrages pour les intervenants en EPS qui vous informent de l'actualité l'EPS, à tous les niveaux :

- En primaire, avec des manuels, des albums, des CD...
- Au collège et lycée.
- En formation initiale et continue grâce à des logiciels et des offres multimédias.

Des événementiels vous proposent, par exemple, en mars, « Le guide du Volley-ball », une véritable trousse à outils sous forme de 80 fiches de situations exploitables sur le terrain.

Des dossiers thématiques : « Connaître et respecter des règles », « La mixité dans les cours d'EPS »...

**Vision européenne de l'EPS**

Deux numéros des dossiers de *Revue EPS*, le 71 et le 72, sont consacrés à « L'éducation physique et l'éducation sportive dans l'Union européenne ». Une étude pays par pays selon quatre angles :



le contexte national, l'organisation de l'EPS, les programmes d'EPS, et les défis actuels et futur.

- Le tome 1 pour l'Europe du Sud, du Centre et de l'Ouest, 208 p. - 22€.
- Le tome 2 pour l'Europe de l'Est, de l'Ouest et du Nord, 224 p. - 27€.

Coordonnés par Gilles Klein et Ken Hardman.

À commander sur www.revue-eps.com

**D'autres sources d'information ou de documentation sont accessibles sur Internet**

- « Enseigner l'EPS » (ancienne « Hyper EPS »), la revue de l'Association des enseignants d'EPS diffuse des articles, témoignages et informations intéressants les étudiants et enseignants d'EPS. Elle inclut aussi des informations sur la vie associative www.aeeps.org
- « Équilibre, les cahiers de l'Union nationale du sport scolaire » est le magazine officiel de l'UNSS. Téléchargeable sur www.unss.org
- « Snaps Info » est le bulletin officiel du Syndicat national des activités physiques et sportives. Il est destiné aux cotisants de ce syndicat. Voir sur <http://snaps.unsa-education.org>
- Le site de l'académie de Poitiers est incontournable, alors n'hésitez pas à visiter leur site <http://ww2.ac-poitiers.fr/eps>